



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 103258

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la lutte contre la maladie d'Alzheimer dont 860 000 personnes sont atteintes en France. Lors de son déplacement à Bordeaux fin février dernier, le Président de la République a tenu à rappeler son engagement en faveur de la lutte contre cette maladie, en précisant notamment que le plan 2008-2012 serait suivi d'un second. Mais pour l'heure, l'efficacité du premier plan reste à prouver, les familles des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer sont toujours livrées à elles-mêmes et la recherche sur cette affection, qui devrait constituer une priorité absolue, demeure le parent pauvre avec 200 millions d'euros sur 5 ans. Il apparaît clairement que les moyens alloués ne sont pas à la mesure des enjeux et qu'il y a urgence, comme l'a d'ailleurs déclaré la présidente de l'association France Alzheimer, à apporter un soutien concret aux aidants-familiaux, ces derniers consacrant en moyenne 6 heures 30 par jour à leurs proches atteints de cette maladie. Face à ce constat, elle lui demande de lui préciser si le Gouvernement entend débloquer des moyens plus importants, indispensables pour combattre plus efficacement la maladie d'Alzheimer.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103258

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2661

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)